

Etico SA, Carouge (CHE-105.819.309; ci-après: la "Société")

Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de la Société qui aura lieu le 8 mars 2018 à 14h30 à Berne, dans les locaux de Walder Wyss SA, Bubenberplatz 8, 3001 Berne. Les actionnaires doivent venir munis de leurs actions.

A. Ordre du jour

Approbation de la fusion avec ImmoETICO SA, Carouge: Le conseil d'administration propose d'approuver le contrat de fusion du 25 janvier 2018 conclu entre la Société et ImmoETICO SA, par lequel ImmoETICO SA reprend la Société, et d'approuver ainsi ladite fusion.

B. Droit de consultation

Le contrat de fusion du 25 janvier 2018, le rapport de fusion commun du 26 janvier 2018, le rapport de révision du vérificateur commun de la fusion du 29 janvier 2018, les comptes et les rapports annuels pour les trois derniers exercices, le bilan intermédiaire et le bilan de fusion de la Société peuvent être consultés par chaque actionnaire au siège de la Société. Les actionnaires de la Société peuvent demander des copies des documents susmentionnés; celles-ci leur seront fournies gratuitement.

Carouge, le 31 janvier 2018.

Le Conseil d'administration